



VENDREDI 4 juin.

Mathieu Laensbergh

JOURNAL POLITIQUE, LITTÉRAIRE, DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE.

EXTÉRIEUR.

RUSSIE. — *Odessa, le 8 mai.*

Des nouvelles de Constantinople annoncent que, quelques jours avant la conférence du 27 avril, le ministère turc ayant remis à lord Strangford un *memorandum* dans lequel il se plaignait vivement de la conduite du gouvernement ionien, et de la présence de sujets anglais parmi les Grecs, le noble lord répondit par une note circonstanciée, dans laquelle il rappelait l'évacuation des principautés. Les affaires étaient dans cette position lorsque Saïd-Effendi accorda, le 27, une conférence dans laquelle lord Strangford parvint à obtenir la promesse de l'évacuation des deux principautés.

Une lettre de Constantinople du 30 avril annonce que la Porte a reçu d'Egypte des nouvelles défavorables, qu'elle cherche à les cacher, et qu'on ne les connaît pas encore exactement; mais comme cette lettre se termine par ces mots: « Vous pouvez être sûr que c'est un coup manqué, » il ne serait pas impossible que les nouvelles d'Egypte eussent eu une grande influence sur le changement subit qu'on a remarqué dans la conduite politique du ministère turc, et qu'elles fussent arrivées fort à propos pour les négociateurs anglais. (*Gazette d'Augsbourg.*)

ALLEMAGNE. — *Brême, le 15 mai.*

(Correspondance particulière des journaux français.)

Vous avez déjà plusieurs fois entretenu vos lecteurs des bruits qui couraient au sujet des arrangemens que la Russie proposait pour la Grèce. Je vous envoie le texte même d'une note de la Russie; c'est l'extrait officiel du Mémoire du cabinet de Saint-Petersbourg, sur la pacification de la Grèce. Je vous ferai passer incessamment les réponses faites à cette note par l'Autriche et l'Angleterre, qui, comme vous pouvez bien le croire, ne sont nullement contraires de l'utilité qu'il y a pour une autre puissance que la Russie, à fonder des principautés nouvelles et séparées; ce qui empêcherait toujours la Grèce de devenir assez forte pour se passer du protectorat de la Russie, se former en corps de nation, et réaliser ainsi les anciens projets de la Russie sur l'Orient.

Extrait du Mémoire du cabinet de Saint-Petersbourg sur la pacification de la Grèce, expédié dans le courant de l'année 1824.

L'empereur, à la suite des efforts pour étouffer dans le midi de l'Europe les semences de désordre qui y avaient fait de si dangereux progrès, croit le moment venu de s'occuper des moyens de pacifier le Levant.

Il devient nécessaire de mettre un terme aux troubles qui agitent la Grèce: ils entraînent un résultat funeste pour le commerce de la Russie dans le Levant, en paralysant l'industrie d'une partie des provinces de l'empire russe; l'empereur a fait, à l'amour de la paix et au désir de consolider les nœuds qui l'attachent à ses alliés, d'immenses sacrifices. Grâce à lord Strangford, la Porte a consenti à satisfaire aux justes demandes de la Russie. Dès lors, l'empereur a fait partir le conseiller Mintziaky pour Constantinople. S'il n'a point envoyé d'ambassadeur, comme il l'avait annoncé à Czernowitz, c'est que les plus fortes considérations s'y sont opposées. Les Turcs ne manqueraient pas de regarder la présence d'un ambassadeur comme une victoire décisive sur les Grecs, et cependant, si la lutte continuait, qu'arriverait-il? En cas de succès de la part des Grecs, l'ambassadeur russe ne manquerait pas d'être l'objet des soupçons du divan; on lui supposerait des intelligences avec les révoltés; sa position deviendrait

la même que celle du baron de Strogonoff, à l'époque de l'entreprise criminelle des princes Ypsilanti; les protestations de cet ambassadeur ne furent point écoutées, et il fut obligé de quitter Constantinople. En cas de triomphe des Turcs, comment cet ambassadeur russe pourrait-il rester spectateur des horreurs et des cruautés auxquelles un peuple barbare ne manquerait pas de se livrer. Sa présence donnerait lieu de calomnier les sentimens de l'empereur, de lui supposer l'intention de replacer les Grecs sous un pouvoir anarchique et barbare, et de ranger sur la même ligne les mahométans et les chrétiens.

D'un autre côté, il est essentiel que les puissances qui sont parvenues à comprimer les révolutionnaires dans les deux péninsules, évitent de voir la cause des Grecs se renforcer par l'affluence de tous les révolutionnaires des contrées où l'ordre a été rétabli.

Ce ne sera que par une prompte coopération des alliés qu'il sera possible de prévenir une plus longue suite de calamités, et d'arrêter l'effusion de sang qui a déjà coulé pendant trois campagnes.

Suivant toutes les probabilités, la quatrième n'amènera pas des résultats plus décisifs.

La Porte, toujours pleine de l'orgueil de ses anciennes victoires, veut arriver à une souveraineté absolue; les Grecs, aguerris par trois années de résistance et de succès, visent à une indépendance absolue. La solution du problème doit se trouver entre ces deux extrêmes.

Le cabinet de Russie propose les moyens de pacification suivans, comme un juste milieu entre des prétentions exagérées et opposées, ils paraissent assurer aux Grecs des garanties devenues nécessaires, aux Turcs, des avantages utiles et réels, au lieu d'une souveraineté sujette à être méconnue et attaquée.

On pense donc, d'après des exemples qui appartiennent à la Turquie elle-même, que l'on pourrait établir 3 principautés en terre ferme: La 1^{re}., composée de la Thessalie, de la Béotie et de l'Attique, ou la Grèce orientale. La 2^e., de l'ancien littoral vénitien, abstraction faite de ce qui appartient à l'Autriche; de l'Épire et de l'Acarnanie, ou la Grèce occidentale. La 3^e., de la Morée à laquelle on pourrait joindre l'île de Candie, ou la Grèce méridionale. Les îles seraient soumises au régime municipal, et gouvernées à peu près comme elles l'ont été jusqu'à présent. En 1465, les Turcs ayant conquis la Valachie, y établirent des princes soumis à la suzeraineté du divan, avec le privilège de ne point recevoir de troupes ottomanes. En 1536, Soliman I^{er}. accorda les mêmes privilèges à la Moldavie, après l'avoir convaincue. Postérieurement, ces privilèges ont été modifiés, étendus, et placés sous la garantie de la Russie. En 1774, Mustapha III a voulu établir une principauté en Morée; malheureusement il mourut dans la même année, et le projet fut abandonné.

On objectera que la Porte s'est toujours montrée contraire à toute intervention étrangère dans le cours des dernières négociations. Cependant les annales des époques antérieures fournissent aussi des exemples d'une intervention étrangère admise par le divan. En 1774, à la paix de Kainardgi; en 1779 et en 1802, l'intervention de la Russie et de la Prusse a été admise.

La Russie pense que les Grecs ne peuvent raisonnablement porter plus loin leurs espérances; ils jouiraient d'une franchise absolue de commerce, et auraient leur propre pavillon. 1. Le patriarche grec, qui continuerait de résider à Constantinople, y serait en quelque sorte le représentant de la nation. 2. Les Turcs conserveraient garnison dans quelques forteresses, avec un rayon au-delà duquel ils ne pourraient

s'étendre. 3. Il n'y aurait d'ailleurs ni pacha ni gouverneur, mais chacune des principautés paierait un tribut proportionné à son étendue et à sa richesse. 4. Les réglemens relatifs à l'organisation intérieure deviendraient l'objet d'une seconde négociation entre les puissances.

La Porte, de son côté, aurait un véritable avantage à négocier. Une quatrième campagne n'aurait vraisemblablement pas plus de succès pour elle que les précédentes, et l'arrangement proposé lui assurerait la paix et la tranquillité, et des revenus réguliers provenant des tributs des diverses principautés.

Jusqu'à présent, les pachas rebelles troublaient à chaque instans son repos et gardaient pour eux-mêmes des trésors qu'ils arrachaient au peuple; ces révoltes ou soulèvements des pachas ambitieux et avides cesseraient.

Mahomet II a accordé aux îles d'être simple tributaires. Ce mode aurait d'ailleurs pour les alliés l'avantage qu'ils pourraient garantir ce mode d'affranchissement de la Grèce, sans dévier des principes qui font la base de leur politique, et sans avoir l'apparence de vouloir favoriser des projets d'une indépendance absolue.

La Russie propose donc, 1. d'approuver les avis énoncés dans ce Mémoire; 2. De convenir que des instructions analogues seront adressées aux ambassadeurs et ministres alliés, à Constantinople; 3. De laisser à ces ministres toute la latitude nécessaire; 4. De convenir que l'on pourrait communiquer successivement toutes les parties du plan de pacification proposé par l'alliance; 5. D'informer les ministres qu'ils rempliront le désir des alliés en faisant adopter, par la Porte, le principe d'une intervention; 6. Il faudrait représenter à la Porte que la création de trois principautés diminuerait l'intensité des forces de la Grèce, et que comme la Porte aurait la nomination des hospodars, princes ou autres, elle s'attacherait par là les familles les plus importantes parmi les Grecs.

ITALIE. — Rome, le 17 mai.

La santé du souverain pontife s'améliore chaque jour. S. S. tiendra, le 24 de ce mois, un consistoire dont l'annonce du jubilé sera le principal objet. L'expédition du cardinal Pallota contre les brigands qui infestent les environs de Frasimone, a déjà eu d'heureux résultats. Le cardinal Rivarola, à son entrée à Ravenne, a publié une proclamation qui a produit le meilleur effet.

ESPAGNE. — Madrid, le 22 mai.

L'infant don Carlos n'a pas été vu en public depuis 5 ou 6 jours; on se dit tout bas que S. A. R. est aux arrêts, comme étant compromise dans les événemens qui viennent d'avoir lieu en Portugal ce qui paraît assez probable d'après la conduite que l'infant don Miguel a tenue envers son auguste père, et don Carlos avec son frère le roi d'Espagne.

Les suisses de la garde royale sont partis le 18 pour retourner en France. La pénurie des grains se faisant sentir tous les jours davantage dans cette capitale, il a été défendu d'en laisser sortir.

Don Victor Saëz est ici depuis deux jours. Ses amis n'ont pas perdu l'espoir de le voir rentrer dans les affaires.

L'amnistie, malgré ses nombreuses exceptions, ne plaît pas du tout à messieurs les volontaires royalistes. Ils s'expliquent franchement à ce sujet: un colonel espagnol qui cherchait à soulever le peuple a été arrêté par les Français; ils sont tous aujourd'hui sous les armes dans la crainte d'un soulèvement.

Les personnes qui sont dans le cas de subir les épurations ordonnées ont été prévenues, le 19 du courant, qu'elles devaient présenter leurs moyens justificatifs devant l'audience royale, dans le délai de 15 jours, sous peine de déchéance.

— Un comité formé d'anciens inquisiteurs travaille jour et nuit au nouveau catalogue des livres défendus.

— Des ordres viennent d'être donnés pour la réparation des routes, dans toute l'Espagne. Chaque ville ou village doit pourvoir, aux termes des ordonnances royales, au rétablissement et à l'entretien de celles de passage, et à la distance de 325 toises, à l'entrée et à la sortie.

Irún, le 25 mai.

Le décret royal concernant la levée dans nos provinces du contingent pour le recrutement de 36,000 hommes, ne se borne pas à cela seul, on exige en outre une levée supplémentaire pour y faire le service de garde national.

Le 17 de ce mois, à Vittoria, un jeune homme de cette ville, âgé d'environ 17 à 18 ans, nouvellement enrôlé dans les volontaires royalistes, revêtu de l'uniforme de ce corps, et surtout bien imbu des doctrines qu'il professe, passa plusieurs fois devant une sentinelle française en lui adressant plusieurs épithètes injurieuses que ce soldat ne comprit que lorsqu'elles furent accompagnées de gestes me-

naçans, qu'il méprisa d'abord; mais sa patience ayant enfin été poussée à bout, il charge son fusil, croyant par là intimider l'imberbe recrue, mais de nouvelles provocations ayant eu lieu, le militaire français couche en joue ce jeune fanatique et l'étend roide mort sur la place. Cet événement exaspéra le corps des volontaires royalistes contre la garnison qui se tint sur ses gardes pendant plus de 48 heures; quant au soldat français, il a été dirigé sur Pamplune, pour être incorporé dans un autre régiment, afin de le soustraire par là au ressentiment des volontaires royalistes. Le cardinal-patriarche, qui a longtemps habité les environs de Bayonne, est considéré comme le principal moteur de la conspiration contre le roi de Portugal; ce prélat est gardé à vue dans ses appartemens en attendant qu'un jugement prononce sur ce révolutionnaire d'un rang aussi distingué. On assure que l'expédition qui se préparait pour le Brésil est contremandée.

Barcelonne, le 20 mai.

Le chargé d'affaires de S. M. aux Etats-Unis d'Amérique a fait savoir que 14 navires corsaires, portant pavillon insurgé mexicain, venaient de mettre à la voile des ports de ces états pour croiser contre le commerce d'Espagne et traiter avec la dernière rigueur les bâtimens de cette nation. L'avis en a été communiqué par le courrier d'hier au commandant maritime de Barcelonne, pour en donner connaissance aux patrons des bâtimens marchands de la principauté.

— C'est contre toute vérité que des bruits ont été répandus pour faire naître des craintes sur l'état de la santé publique de cette ville, et reporter l'imagination à des jours de déplorable mémoire. Les derniers rapports de l'académie royale de médecine, qui viennent d'être publiés, sont de nature à dissiper toute espèce d'inquiétude. Jamais l'état sanitaire n'avait été aussi satisfaisant au milieu d'une population nombreuse et composée d'éléments si divers.

ANGLETERRE. — Londres, le 27 mai.

Un navire arrivé de la Californie nous a apporté la nouvelle qu'une corvette russe croise sur la côte Nord-Ouest, avec l'intention avouée de capturer, conformément à l'ukase impérial, tous les bâtimens américains qu'elle rencontrera dans ces eaux. Les Russes ont visité le port de Saint-François, et les habitans, qui adhèrent au gouvernement mexicain, craignent qu'ils ne veuillent s'emparer de cette place. (Morning-Post.)

Du 28 mai. — Les fonds anglais continuent d'être dans une stagnation complète, et les consolidés n'ont presque pas varié pendant toute la matinée; ils ont ouvert et fermé à 96 1/2 pour la fin de juillet.

Les fonds étrangers sont également calmes; les bons portugais ont fléchi d'un pour cent, et l'emprunt grec s'est élevé de 5 à 6 p. c. d'escompte; les bons colombiens sont à 85 1/4, l'emprunt id. à 172 p. c.; le mexicain est à 4 1/2 de prime et le péruvien à 4.

— Le roi, qui était retourné à Windsor, est revenu hier occuper son palais de Carlston.

— La compagnie des Indes à Londres s'occupe maintenant d'une enquête sur la conduite du marquis d'Hasting pendant son administration au Bengale. Les documens fournis pour cet examen sont de nature à démontrer à l'Europe le degré d'influence que les Anglais exercent dans l'Inde. Ils sont divisés en quatre séries: la première est relative à la conduite du marquis dans les guerres contre le Népal; la deuxième à la conduite de ce gouverneur dans la guerre contre les Mahrattes; la troisième concerne les transactions faites avec la maison Palmer, et la quatrième a trait aux finances de l'Inde.

— Lundi, au dîner anniversaire de la Société des Arts, après les toasts accoutumés, M. Hume en proposa un à la santé du président, S. A. R. le duc de Sussex, et dans le journal du matin on a trouvé la réponse suivante de S. A. R.: « Le duc de Sussex, s'étant levé pour remercier la société, dit qu'il était redevable de tout ce qu'il possédait à la générosité du peuple anglais (applaudissemens); que, s'il était bon économiste ou non, c'était une autre question; mais que ce qu'il pouvait dire avec assurance, c'est que ce qu'il recevait du peuple, il le dépensait avec le peuple. »

Le Courier s'étonne de ce qu'on prête un tel langage au frère du roi, et il espère pouvoir bientôt annoncer que S. A. R. ne cherche pas ainsi des applaudissemens.

Du 29 mai. — On écrit de Gibraltar, en date du 6 mai, qu'un corsaire indépendant a brûlé une polacre espagnole, ayant un chargement de bœufs à bord.

— On a reçu à Lloyd une lettre de Gènes, du 15 courant, qui dit que l'amiral anglais avait été informé à Malte, et avant de faire voile pour Alger, que l'escadre algérienne se trouvait dans les eaux d'Alexandrie (Egypte), et qu'il avait envoyé un de ses croiseurs pour la reconnaître.

Depuis quelques jours, on répandait les bruits les plus

alarmans sur la situation des nouveaux états de l'Amérique. On prétendait qu'à la date du 3 décembre, tout le Pérou était au pouvoir des royalistes, bien que l'on eût publié il y a plusieurs semaines, des lettres du 31 décembre qui démentent complètement cette assertion. On répétait aussi un bruit déjà plusieurs fois démenti, savoir : que le gouvernement colombien avait abandonné la capitale de la république dans laquelle les royalistes étaient entrés ; enfin on disait qu'au Mexique les choses se trouvaient dans l'état le plus précaire. L'arrivée de plusieurs bâtimens avec des nouvelles de presque toutes les parties du Nouveau-Monde, a dissipé tous ces bruits.

FRANCE. — Paris, le 30 mai.

On croit que la garnison de Paris va être renforcée de deux régimens d'infanterie.

— On annonce que les garnisons françaises de plusieurs places de l'Espagne vont être renforcées par de nouvelles troupes, et que de grands pouvoirs ont été donnés au général français, chargé du commandement en Navarre et en Aragon, pour le maintien de la tranquillité qui y a été troublée en plusieurs endroits, surtout à Sarragosse, où dernièrement l'intendant-général de police a été violemment maltraité.

— Jean Maye, Grec de Zante, et négociant résidant à Marseille, qui a contribué si puissamment par des sacrifices en tout genre à l'indépendance de sa patrie, vient de partir pour y retourner, et y jouir par ses propres yeux du fruit de ses nobles efforts.

— Une fosse du cimetière de Loyasse, à Lyon, fermée le 27 avril, a été trouvée ouverte le 29 au matin. Le cercueil était décloué et ne renfermait plus que le tronc du cadavre. La tête avait été emportée. Une profanation aussi horrible paraît d'autant plus extraordinaire, qu'on ne peut lui supposer aucun but. La justice est à la recherche de ses criminels auteurs.

INTÉRIEUR.

Bruxelles, le 2 juin.

S. A. R. le prince Frédéric est arrivé à La Haye le 31 mai, de retour du voyage qu'il a fait à l'étranger.

— La première chambre des états-généraux s'est assemblée dimanche dernier, et s'est occupée de la discussion sur la loi du timbre. Nous apprenons à l'instant que cette loi a été adoptée.

« On pense que la discussion sur la loi tendant à pourvoir aux nouvelles pensions extraordinaires aura lieu dans le courant de cette semaine, et que la clôture de la session se fera la semaine prochaine. »

— Le tribunal de première instance de Bruxelles, avait condamné par défaut à une amende M. Van Uffel, pour avoir troublé l'ordre au spectacle. Sur l'appel de ce jugement, interjeté par le condamné, celui-ci a comparu samedi dernier à l'audience de la cour supérieure, chambre des appels de police correctionnelle. M. Redemans, avocat de l'appelant, après avoir démontré que M. Van Uffel s'était borné à siffler, a soutenu que les sifflets ne troublaient pas plus l'ordre et le spectacle que les applaudissemens, et que s'il était permis de donner des marques d'approbation d'une manière éclatante, il ne pouvait être défendu au public de témoigner de la même manière son improbation, puisqu'il était le juge naturel et unique des pièces et des acteurs : il a ajouté que dans le cas dont il s'agissait les sifflets avaient été unanimes. La cour a adopté ces motifs et a acquitté le prévenu. Il résulte de cette décision qu'il n'est pas interdit d'improver et même de siffler au théâtre.

— On juge en France les personnes prévenues d'avoir excité à la haine et au mépris du gouvernement du roi : en Espagne on juge ceux qui ont cherché à le décréditer. Cinq Catalans accusés d'avoir chanté des chansons qui pouvaient avoir ce résultat, ont été traduits le 18 de ce mois, devant la commission militaire exécutive de la province, qui avait auparavant entendu une messe du St.-Esprit.

Liège, le 3 juin.

La cour de cassation, accueillant le pourvoi de Duchesne, dont nous avons parlé hier, a cassé aujourd'hui l'arrêt de la cour d'assises de Liège, qui le condamnait à cinq ans de réclusion.

— Le numéro de l'*Etoile* qui nous est arrivé aujourd'hui contient un article sur l'Amérique méridionale d'une nature assez singulière. Voici quelques-unes de ses réflexions : « Il y a six mois, tout annonçait des calamités pour la Péninsule. Bolivar victorieux, jaloux de la gloire acquise par St.-Martin, voulait donner des lois au Pérou, et se rendre maître de l'Amérique méridionale. L'Europe croyait que c'en était fait... »

La défaite de Bolivar fera connaître la stabilité du gouvernement du Pérou, et le brave la Serna, vice-roi, aura pu recevoir dans Lima, les commissaires anglais, s'ils y sont allés.

Dans peu de tems on apprendra l'arrivée dans la mer Pacifique, du vaisseau de ligne espagnol l'*Asia*, et de deux autres bâtimens de guerre partis de Cadix dans le mois de janvier dernier. Peut-on supposer que ce soit au moment où les Espagnols sont victorieux au Pérou, *maîtres de la mer*, et lorsque par là on met de nouveau en problème l'existence des gouvernemens de l'Amérique méridionale, que c'est dans ce moment que l'Angleterre va en reconnaître l'indépendance ? C'est impossible ; ce serait en opposition avec les principes qu'elle a fait connaître au monde en plein parlement.

Il en serait de même pour le Mexique. Lorsque le gouvernement anglais y envoya ses commissaires, il y avait une république probablement indivisible, et maintenant on en ignore le nombre.

Pour compléter cet état d'anarchie, l'*ex-empereur* va y porter ses fureurs et ses vengeances. L'Angleterre peut-elle décemment reconnaître comme légitime une semblable confusion ?

Il serait insultant pour cette puissance, sous bien des rapports, de mettre seulement en question si le gouvernement de l'*échappé de Southampton* serait reconnu par elle.

Il nous paraît donc décidé que la reconnaissance dont on parle tant sera renvoyée à une époque indéterminée, et qu'on laissera à l'Espagne le tems qui lui faut pour prouver à l'Europe que l'assurance donnée par le cabinet de Madrid dans sa dernière note à sir W. A'Court sera remplie : cette assurance est que l'*Espagne sans secours étrangers* saura se rendre maîtresse de ses possessions d'Amérique.

(On peut douter que cet article ait pour effet de porter la conviction dans le cabinet de St.-James. Jusqu'ici le vaisseau de ligne l'*Asia*, était connu comme formant à lui seul toute la force maritime de l'Espagne, l'*Etoile* assure que deux autres bâtimens sont partis de Cadix ; en supposant que ces bâtimens appartiennent à l'Espagne, il serait encore permis de croire que cette force n'est pas assez imposante pour que les Espagnols soient, comme le dit l'*Etoile*, *maîtres de la mer*, ni pour que l'*Espagne sans secours étrangers* se rende maîtresse de ses possessions d'Amérique. Du reste on peut voir dans cet article une intention marquée ; et qui n'est peut-être pas sans but, de désapprouver Iturbide en parlant de ses fureurs et de ses vengeances futures, et en l'appelant l'*échappé de Southampton*.) (Voy. Angl.)

— La jeune compagne de voyage de l'infortuné Harris vit encore, mais elle est loin d'être hors de danger. Dans ses fréquens accès de délire, elle se croit toujours en ballon et précipitée du haut des airs. (Voyez notre numéro d'hier.)

— On dit que les différends entre l'Angleterre et Alger sont apaisés.

— Il paraît que le gouvernement Napolitain va prendre à son service des régimens suisses et des troupes albanaises.

— La princesse Charlotte, encore aujourd'hui l'objet des regrets de toute l'Angleterre, était dans l'usage de faire des notes marginales aux ouvrages qu'elle lisait. On en a trouvé dernièrement une de sa main, en marge d'un passage de l'Histoire d'Angleterre où l'auteur se demandait par quels moyens un certain évêque pouvait avoir obtenu un archevêché très-lucratif. La princesse résolut la question par la note suivante : *Sans doute moyennant un pot de vin.*

LAMBERT MASSART.

Les renseignemens qui nous arrivent de Paris sur les progrès du jeune Massart, sont propres à justifier toutes les espérances qu'il a fait concevoir, et tous les encouragemens qui lui ont été donnés. Ses protecteurs et ses maîtres n'ont pas tardé à découvrir en lui les signes d'une excellente organisation, et d'une aptitude à peu près égale aux études les plus diverses. Jusqu'à ce jour, l'horoscope favorable qu'on avait tiré de lui, n'avait d'autre fondement que la précocité de ses succès sur le violon ; et la satisfaction qu'il renouvelait à chaque concert, était troublée par cette réflexion, fruit de l'expérience, qu'une foule de virtuoses de son âge, dont l'apparition avait tout autant excité la curiosité et occupé les esprits, après quelques jours d'une gloire éphémère, était venue se perdre dans la médiocrité et dans l'oubli. Tout semble garantir que notre jeune compatriote échappera à la commune destinée. La résolution prise d'étendre le cercle de son éducation, et de l'initier en même tems à la connaissance de tous les arts libéraux, a déjà exercé une heureuse influence sur ses facultés, et manifeste la richesse et la flexibilité de ses dispositions naturelles. D'ordinaire, un enfant accoutumé à s'entendre applaudir dans un exercice quelconque, répugne à se livrer à d'autres exercices ; dans lesquels il sait ne pas exceller ; certain de sa supériorité sur un point, il dédaigne tous les autres et se prive du secours qu'il pourrait en tirer, même dans la partie à laquelle on l'a consacré. C'est ainsi que les encouragemens prodigués, sont souvent une cause d'avortement, et qu'on manque le but

pour n'avoir pas embrassé toutes les voies qui doivent y conduire.

Lambert Massart se sent, au contraire, emporté vivement vers de nouveaux objets, et il est rare que ce qui est beau échappe à sa pénétration. Son jugement est sûr, ses remarques brièves et justes, sa curiosité ardente, ses manières franches et sa sensibilité exquise. Par exemple, c'est une véritable jouissance de le suivre dans une galerie de tableaux et d'avoir à répondre à la multitude de ses questions sur le sujet de chacun, sur la partie principale de l'action représentée, ou sur les personnages que le pinceau fait revivre. Malheur à son guide, s'il n'a pas les moyens d'apaiser cette soif de tout connaître ! Il n'en sera pas quitte pour quelques explications superficielles ou pour un récit incomplet. Il faut qu'il dise tout ou qu'il avoue ne pas savoir. L'enfant ne sera content qu'à ce prix, et il cherchera même, au hasard de passer pour indiscret, si dans le groupe voisin il n'y a pas quelque autre démonstrateur dont il pourrait tirer de plus amples éclaircissements.

La rapidité de ses perceptions n'en rend pas l'impression moins profonde. Long-tems après il rend compte très exactement de ce qu'il a éprouvé. Les détails ont fui, mais l'idée principale s'est gravée, et vous êtes tout surpris, quand vous avez vous-même oublié ce que vous lui avez dit, de vous l'entendre répéter par lui, et de le voir vous rendre la leçon que vous lui avez donnée.

La présence d'un artiste célèbre, n'importe à quel titre, est ce qui agit le plus fortement sur lui. Ce qu'il a de facultés attentives, semble alors ne pas lui suffire. Il observe, il compare l'homme à sa réputation, mais on voit que tout en cédant au prestige, il n'en est pas accablé. Rarement il se déconcerte, la parole ne se refuse jamais à ses idées, il dit simplement, et toujours comme il est affecté.

Dans le partage qui a été fait de son tems entre les études diverses qui vont l'occuper, il a défendu la musique et s'est efforcé de lui conserver la plus grande part possible, mais il a gajement et sans hésiter, accepté les conditions qui ont été réglées avec MM. Kreutzer, et dès le lendemain de son entrée au pensionnat de M. Goubeaux, il avait surmonté le dégoût qu'inspirent, d'ordinaire, les élémens de l'étude des langues.

Avec lui, le moyen de tout obtenir c'est de se faire aimer, et, en vérité, on serait bien maladroît de ne pas y réussir. L'enfant ne demande pas mieux, et on ne pourrait décider si le désir de s'attacher n'est pas encore plus fort en lui que le désir d'apprendre. Sa sensibilité est un ressort infatigable et, à le voir si empressé de complaire à ceux qu'il aime, il est impossible de ne pas prendre pour lui les plus tendres sentimens. Aussi tous ceux aux soins desquels il vient d'être confié, rivalisent d'affection et de zèle; et les bienfaits de sa ville natale, seront certainement égalés par les bienfaits des instituteurs qui ont bien voulu se charger de développer ce germe précieux.

J. B. Nott.

RIENS.

* Un débiteur déniait sa dette et venait en justice s'en libérer par serment; au moment où il avait encore la main levée, son adversaire s'écria: n'y a-t-il pas encore quelque créancier de Monsieur, pendant qu'il a la main à la bourse?

* Une femme de qualité en passant à Bordeaux y trouva les femmes de robe un peu trop fières. Monsieur, dit-elle au président de***, vos femmes font les duchesses. — Madame, elles ne sont pas assez impertinentes pour cela.

* Louis XIV disait à quelqu'un, en lui faisant admirer Versailles, savez-vous qu'il n'y avait ici qu'un moulin à vent. Sire, lui dit cet homme, le moulin n'y est plus, mais le vent y est toujours.

* On parlait d'un centenaire, un homme s'écria: belle merveille, si mon grand-père n'était pas mort, il aurait plus de cent dix ans.

* Je crois, disait un matelot en roulant un câble, que ce damné câble n'a point de bout. Je le crois bien, reprit un autre, le bout était pourri, on l'a coupé hier.

* Un enfant à qui on reprochait d'être bête, disait: ce n'est pas ma faute si je n'ai pas d'esprit; on m'a changé en nourrice.

* La reine Elisabeth demandait à son ministre; que s'est-il passé au conseil? — Quatre heures, madame.

* Le célèbre sculpteur Canova que l'Italie et les arts, ont récemment perdu, disait en parlant de sa *Psyché debout* que c'était un péché de sa jeunesse, une dame italienne lui répondit que ce péché là n'était pas mortel.

LOGOGRIPHE.

Sur cinq pieds je triomphe où règne la folie;
Ou me connaît partout, et la mélancolie,
A mon abord joyeux, sèche bientôt ses pleurs.
Je suis vieille, et pourtant j'ai des adorateurs.
Mais coupe-t-on mon chef, je change de nature,
Et j'offre au nautonnier une retraite sûre,
Lorsqu'Eole en fureur le pousse loin du port,
Et le livre tremblant aux dangers de son sort.

— Le mot de la dernière charade est *biscuit*.

MODES.

Les plus nouveaux chapeaux en paille cousue ont la forme ou la calotte pareille à celle d'un chapeau d'homme, mais le bord en est entièrement plat, et ce bord s'abaisse sur le front et sur les épaules. Une grosse cocarde de rubans blanc, découpée en crêtes de coq, est leur unique ornement.

Les petits bonnets en blonde et fleurs sont toujours du bon ton; les plus jolis sont ceux où les fleurs, posées sur les cheveux, soutiennent la blonde du devant.

On porte des robes en soie qui ont pour garniture trois ou quatre rangs de petites franges posées en festons.

Plusieurs couturières emploient pour blouses des mousselines à couleurs changeantes et sur lesquelles des bouquets sont imprimés. Selon les aspects, ces mousselines sont couleur de rose, lilas ou bleu; on les appelle des Trompeuses.

Les pantalons les plus nouveaux pour hommes sont à larges raies, couleur bois de noyer ou blancs, en prunelle de coton à raies satinées. Les pantalons forment guêtres. On y fait une petite échancrure sur le coude-pied. Les nœuds de cravatte se font toujours en porte-manteau. On commence à porter quelques chapeaux en feutre blanc.

GRAND THÉÂTRE DE LIÈGE.

L'administration du théâtre a l'honneur de prévenir le public que Mlle. MARS vient de lui adresser une lettre par laquelle, elle la prie de remettre la représentation du samedi 5, au lundi 7 juin, vu qu'elle se trouve trop fatiguée des représentations de Bruxelles pour jouer samedi à Liège, ne pouvant arriver en cette ville que vendredi soir. — En conséquence, MM. les actionnaires, titulaires, et locataires de loges sont prévenus que la 1^{re} représentation aura lieu sans retard, le lundi 7 juin; elle est composée des *Jeux de l'Amour*, et de *Valérie*.

BOURSE D'ANVERS. — Du 2 juin.

EFFETS PUBLICS. — Les cours n'ont pas varié, ils sont restés de mandés.

CHANGES. — L'Amsterdam court a été recherché à 3¼ p. 070 d'avance; il ne s'est rien traité en Londres; le Paris court a été recherché au pair, et les trois mois à 1 p. 010 de perte; le Francfort court manque; les six semaines se sont fait à 35; le Hambourg reste rare et de mandé.

MARCHANDISES. — Il s'est fait peu d'affaires en café: on a payé pour un petit lot de Havane, ordinaire, 40 1¼ cents, et pour un autre de Brésil 39 cents.

Il s'est vendu quelques sucres: 120 caisses Havane blanc ont été payées fl. 22, en entrepôt, et 75 caisses Brésil, blond et blanc, en divers lots, le blanc de fl. 16 ¾ à fl. 20, et le blond de fl. 13 ¾ à fl. 15 ¼, suivant qualité.

15,000 l.v. de bois jaune ont été vendues de fl. 4 à 5 ¼, suivant qualité.

Les sucres Havane blond avariés, vendus publiquement cet après-midi, ont été payés de fl. 17 à fl. 14.50, en entrepôt.

ÉTAT CIVIL DE LIÈGE. — Du 2 juin.

Naissances: 1 garçon, 1 filles.

Décès: 1 garçon, 1 fille, 1 homme; savoir:

Jean-Nicolas Boyy, âgé de 22 ans, tourneur en bois, rue devant St.-Thomas, n. 259.

Mariages, 4; savoir: Entre

Guillaume Bary, cordonnier, rue St.-Séverin, n. 721, et Martine Le-boutte, meunière, rue du Moulin, n. 27.

Théodore-François Tombeur, tailleur, rue des Ecoilers, et Marie-Josephe-Pauline Guillaume, couturière, rue des Tisserands.

Jean-Mathien Scaffe, journalier, rue Pecluse, n. 744, et Elisabeth Ledin, journalière, rue Grande-Bèche, n. 1193.

Jean-Joseph Gheur, journalier, domicilié à Wandre, prov. de Liège, et Marie-Josephe Reguine, cuisinière, rue Vinave-d'Isle, n. 608.

ANNONCES ET AVIS DIVERS.

Mde. veuve Janière, institutrice, rue St.-Jean, n. 794, a l'honneur d'informer le public qu'ayant satisfait aux formalités prescrites par le cir-culaire de M. le gouverneur, en date du 26 août dernier, elle continuera à recevoir les pensionnaires et les externes qu'on voudra bien lui confier.

A vendre 1^o une maison avec 43 perches 594 palmes de prairie et jardin, le tout tenant ensemble situé à Xhendremal
2^o Trois maisons situées à Liège, deux au faubourg Vivegnis, n. 261 et 263, et l'autre rue sur Meuse, cul-de-sac Thibont, n. 342.
S'adresser à M. Jenicot, avocat, rue des Sœurs-Grises, à Liège.